

U D S I S
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 16 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 16 avril, à 13 heures 45, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Saint Cyprien, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération :	objet :
16/04/19 – 02	Election des Vice-Présidents

représentants des conseillers généraux :

Titulaires présents : Hermeline MALHERBE, Edith PUGNET, René OLIVE, Jean ROQUE, Marie-Pierre SADOURNY, Martine ROLLAND

Suppléants présents : Robert OLIVE, Damienne BEFFARA

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Michel MOLY, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY, Madeleine GARCIA-VIDAL

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Jacqueline ALBAFOUILLE, Raymond LEMORT, Alain GOT, Katell MATET, Loïc GARRIDO, Georges GUARDIA, Mireille REBECQ

Suppléants présents : Sylvie TORRES

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Arlette BIGORRE, Michel FERRER, René BANTOURE, Aurélie SIRJEAN, Charles CHIVILO, Jean-Louis DEMELIN, Julie BALLANEDA, Françoise ORTEGA, Emilie BENZAKEN-DUVILLIER

Le Président

Conformément aux statuts de l'U.D.S.I.S., approuvés par arrêté préfectoral le 2 novembre 2018, l'élection des Vice-Présidents se déroule au scrutin secret à la majorité absolue.

Le Président fait appel à candidature parmi les membres du Comité Syndical.
Marie-Pierre SADOURNY et Alain GOT sont candidats au poste de Vice-Présidents.

Chaque délégué à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :
Premier tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 16
- A déduire nombre de bulletins blancs : 0
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 9

Madame Marie-Pierre SADOURNY obtient 16 voix
Monsieur Alain GOT obtient 16 voix

Marie-Pierre SADOURNY et Alain GOT sont élus à l'unanimité au 1^{er} tour de scrutin.

Le Président déclare Marie-Pierre SADOURNY, 1^{ère} Vice-Présidente et Monsieur Alain GOT, 2^{ème} Vice-Président, installés dans leur fonction.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.

Jean ROQUE



PRÉFECTURE
PYRÉNÉES ORIENTALES
13 MAI 2019
COURRIER